

*Questions orales*

taires seront versés aux agriculteurs qui sont dans une situation très difficile.

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, je trouve encourageant que beaucoup d'agriculteurs veulent participer au processus d'examen et d'élaboration des politiques visant à établir une politique agroalimentaire vraiment nationale dont nous avons besoin depuis longtemps pour répondre aux besoins et aux exigences de chacune des régions et de chacun des secteurs.

Nous tiendrons un colloque national à ce sujet, à Ottawa, le 11 et le 12 décembre. Comme le député le sait certainement, mes collègues et moi, nous rencontrons tous les groupes d'agriculteurs pour discuter des fondements et des principes sur lesquels repose cet examen. Ce dialogue se poursuit.

J'espère que nous ferons des progrès à la rencontre du 11 et du 12 décembre. Nous y discuterons aussi des filets de sécurité, des programmes de stabilisation et d'assurance-récolte qui sont des questions importants qui contribuent tellement à assurer la stabilité du système agricole et la confiance des agriculteurs.

J'espère que le député participera à ce processus lui aussi et je m'en réjouis.

**M. Foster:** Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire pour le même ministre.

Dans son discours à l'assemblée annuelle du Saskatchewan Wheat Pool, le président de cette organisation a aussi demandé au gouvernement de ne pas supprimer unilatéralement des programmes gouvernementaux.

Le budget présenté le printemps dernier par le ministre des Finances prévoyait une réduction de 500 millions de dollars de l'aide versée aux agriculteurs alors que les États-Unis ne réduisaient aucun de leurs programmes. Le programme américain de subventions aux exportations a même bénéficié d'une augmentation de 90 millions de dollars destinée à contrer les ventes de blé du Canada à des pays comme l'Algérie.

Pourquoi le gouvernement du Canada réduit-il unilatéralement ses programmes avant le début des négociations sur le code des subventions? Pourquoi brade-t-il les agriculteurs canadiens au moment où ils ont besoin de son aide?

• (1440)

**M. Mazankowski:** Monsieur le Président, au temps du gouvernement libéral, entre 1981 et 1984, l'aide versée au secteur des grains et des oléagineux s'élevait à environ 326 millions de dollars par année en moyenne. Entre 1985 et 1989, elle a grimpé à 2,4 milliards. C'est curieux, mais je n'ai pas l'impression que le gouvernement néglige d'appuyer l'agriculture et en particulier le secteur des grains et des oléagineux. Le député devrait nous féliciter au lieu de nous critiquer.

\* \* \*

## LA JUSTICE

**M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Elle a trait aux nouvelles allégations très graves qui ont été faites par un ex-député, l'ex-député conservateur de Gamelin, M. Gravel, qui, le ministre s'en rappelle, avait plaidé coupable en février dernier à des accusations au criminel, dont celles d'avoir accepté des pots-de-vin.

Dans un témoignage fait sous serment devant un comité de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec, M. Gravel a déclaré il y a une dizaine de jours: «On m'a harcelé sans bon sens pour seulement 40 000 \$, alors que beaucoup d'autres empochent des montants de 300 000 \$ et de 400 000 \$.»

Étant donné les allégations antérieures de l'ex-députée de Rosemont ou du député actuel de Duvernay qui a dit qu'il pourrait faire jeter une douzaine de personnes en prison avec ce qu'il savait, je voudrais savoir du solliciteur général s'il a demandé à la GRC et plus particulièrement à la Direction des enquêtes relatives à la sécurité nationale, créée pour faire enquête sur les affaires de corruption, d'examiner avec soin ces nouvelles allégations très graves de corruption faites par un de ses anciens collègues.

[Français]

**L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)):** Monsieur le Président, il apparaît toujours dangereux de faire de telles allégations sur le parquet de la Chambre des communes. Et je dois dire que si mon collègue a quelque information que ce soit, sur qui que ce soit, c'est son devoir, comme c'est le mien, comme c'est le devoir de tous les députés de cette Chambre, de transmettre ces informations à la GRC pour